

Convention de Massif central 2021-2027

CONTRAT DE PLAN
INTERRÉGIONAL
ÉTAT-RÉGIONS



sonm aire



P. 04 **ÉDITOS**

P. 07 **Une CIMAC 2021-2027 pour faire du Massif central un territoire qui compte dans le « monde d'après »**

P. 08 **Une CIMAC 2021-2027 pour financer en complémentarité des projets « transformants » pour le Massif central**

P. 09 **Une CIMAC 2021-2027 structurée autour de trois axes**

P. 09 **Axe 1**

Faire du Massif central un territoire exemplaire en matière de préservation et de valorisation des ressources et milieux naturels

P. 11 **Axe 2**

Accompagner la transformation des filières économiques du massif

P. 13 **Axe 3**

Amplifier l'attractivité des territoires du Massif central au bénéfice de toutes les populations

P. 15 **Une CIMAC 2021-2027 aux capacités d'intervention renforcées**



Pascal MAILHOS

Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet coordonnateur du Massif central
Co-président du comité de Massif central

Mesdames et Messieurs,

Avec cette nouvelle convention interrégionale du Massif central pour la période 2021-2027, les 4 conseils régionaux et 21 conseils départementaux composant ce grand massif se sont solidairement engagés aux côtés de l'État afin de donner à ce territoire d'exception les moyens de faire face aux enjeux de développement, de préservation et d'adaptation qui s'imposent à lui.

Au terme de près de 2 ans de travail marqués par les crises sanitaires, économiques, énergétiques et climatiques, la signature de cette convention atteste d'une ambition renouvelée pour un massif plus fort, plus résilient et plus attractif. Sa dimension partenariale s'inscrit dans la volonté du Gouvernement d'agir de manière coordonnée, collégiale et solidaire pour nous permettre de faire face aux changements qui s'opèrent, traduite localement au travers du déploiement des Contrats de Relance et de Transition Écologique.

Les moyens financiers mis en commun pour cette nouvelle programmation, avec la participation d'EDF, constituent un effort inédit qui porte le montant des crédits dédiés au Massif central à près de 256 M€.

En accord avec la volonté du comité de massif, ces fonds seront mis au service d'axes forts et structurants, tels que le développement touristique, la compétitivité, et la cohésion territoriale. Ils permettront de conférer plus de visibilité et de lisibilité à ce territoire et d'inciter les financeurs à s'engager davantage dans des projets ambitieux et porteurs de changement. Cette orientation s'est traduite, en 2021 et 2022, par le financement de projets d'investissements en faveur de la transition touristique du Massif central, et qui s'inscrit dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, lancé en mai 2021 par le Premier Ministre.

En ma qualité de Préfet coordonnateur du Massif central, je serai attentif à ce que ce territoire bénéficie de tout le soutien auquel il peut prétendre et veillerai à la déclinaison de cette convention dans le respect du principe de transition écologique dans toutes ses composantes (écologie, compétitivité et cohésion) et dans tous les champs d'action (tourisme, service public, économie...).

Le commissariat de massif est à votre disposition pour vous permettre de vous emparer pleinement de l'outil précieux que constitue cette convention dans la réalisation de vos projets de transformation et d'adaptation.

S
O
L
I
D
A
I
R
É



Brice HORTFEUX

Député européen
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes
Co-président du comité de Massif central

Mesdames et Messieurs,

Les 4 Régions du Massif central partagent avec l'État une ambition commune pour le Massif central : le faire rayonner par la qualité de ses patrimoines et son dynamisme économique, touristique et culturel et renforcer ainsi son attractivité. Ce partenariat s'est encore renforcé depuis 2021 avec le déploiement du Plan Avenir Montagnes qui va accélérer la transition touristique du Massif central par le financement à hauteur totale de 83M€, à parts égales de l'État et des Régions, de projets structurants pour le territoire. En tant que Président de la Commission Permanente du Massif central, je me réjouis de la possibilité ainsi offerte d'accompagner davantage de projets d'investissement, permettant une meilleure articulation entre les dispositifs de l'État et ceux des Régions.

Les orientations de la convention interrégionale du Massif central 2021-2027 reflètent cette ambition et traduisent les aspirations des acteurs du Massif central manifesté au travers de son comité de massif. Cette convention coordonne la mise en œuvre des 256M€ d'intervention des différents partenaires financiers pour permettre la réalisation de projets nécessaires au développement du Massif central, leur permettant de bénéficier de financements pouvant atteindre 80% d'aides publiques. Elle complètera l'action de l'État, des Régions et des Départements sur leur territoire respectif pour permettre d'amorcer des dynamiques interrégionales et constituer, pour la période 2021-2027, un véritable accélérateur des transformations nécessaires au Massif central.

J'invite l'ensemble des acteurs du Massif central à faire vivre cette Convention et à soutenir des projets répondant à nos priorités : préserver et valoriser nos ressources naturelles, dynamiser nos filières économiques et amplifier l'attractivité de nos magnifiques territoires.

Introduction

Avec ses 85 000 km² et près de 4 millions d'habitants le Massif central est le plus grand des cinq massifs métropolitains. Il s'étend sur quatre régions et vingt-deux départements, concernés en partie ou en totalité de leur périmètre.

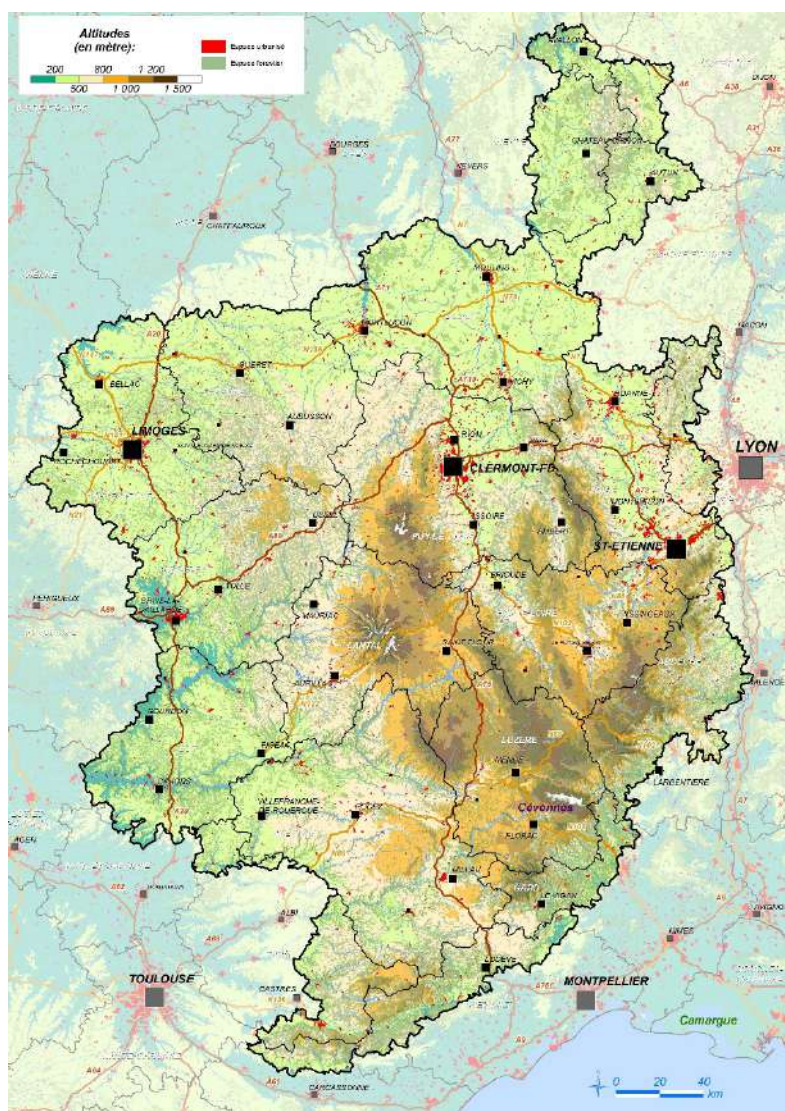
La loi montagne, modifiée en 2016, a donné aux cinq massifs hexagonaux, les moyens d'un développement équitable et durable, en les dotant de :

- Comités de massif, composés de représentants de l'ensemble des acteurs du massif, en charge de définir les orientations de développement, d'aménagement et de protection des massifs ;
- Programmes interrégionaux spécifiques permettant de mobiliser des crédits de l'Europe, de l'Etat, des Régions et des Départements pour le financement de leur développement.

La convention interrégionale de Massif central (CIMAC) 2021-2027 est un de ces programmes interrégionaux.

Elle traduit l'engagement des partenaires du Massif central (Etat, Régions, Départements et EDF Hydro) au service de l'auto développement du massif.

La CIMAC 2021-2027 est le support du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) Massif central et du plan national Avenir Montagnes.



Une CIMAC 2021-2027 pour faire du Massif central un territoire qui compte dans le « monde d'après »

Les bouleversements profonds de nos sociétés induits par la crise sanitaire et le changement climatique modifient les grands équilibres dans la hiérarchie des territoires en particulier en termes d'attractivité.

Le Massif central, par ses atouts indéniables autour de ses valeurs et de ses ressources, et sa situation centrale au cœur d'un important bassin de population dispose des moyens lui permettant de passer du statut de « territoire sensible », à celui de « territoire qui compte ».

L'ambition de la CIMAC 2021-2027 est d'accompagner les acteurs et les territoires du Massif dans leur nécessaire transition.

Parmi les atouts du Massif central, trois constituent une opportunité majeure pour ce territoire de se démarquer :

- une présence très importante de prairies et de forêts en faisant un puits de carbone majeur de l'Hexagone ;
- une attractivité touristique nouvelle que le changement climatique va encore accentuer ;
- une dynamique à l'œuvre des acteurs du territoire pour inventer et expérimenter les nouvelles mobilités rurales.



La CIMAC 2021-2027 sera un révélateur de ces trois atouts pour faire du Massif central un territoire de référence pour les décennies à venir pour les domaines :

- du stockage du carbone,
- du tourisme durable,
- des mobilités rurales.



Une CIMAC 2021-2027 pour financer en complémentarité des projets « transformants » pour le Massif central

La CIMAC 2021-2027 a pour objet de financer des projets, répondant à des enjeux et problématiques ne trouvant pas de financements au travers d'autres dispositifs de politiques publiques (Europe, Etat, Régions, Départements...), du fait de leur caractère interrégional (territoire ou partenariat d'acteurs dépassant les limites régionales) ou de leur caractère innovant ou expérimental.

Ainsi, elle vise l'accompagnement de projets « transformants » pour le Massif central par leur capacité :

- à organiser et déployer des dynamiques à l'échelle interrégionale ;
- à expérimenter des réponses techniques et organisationnelles aux spécificités de ce territoire de montagne habité et à assurer la diffusion interrégionale.



Une CIMAC 2021-2027 structurée autour de trois axes

La CIMAC 2021-2027 coordonne les interventions financières des partenaires autour de trois axes déclinés en 18 mesures opérationnelles.

Axe 1

Faire du Massif central un territoire exemplaire en matière de préservation et de valorisation des ressources et milieux naturels

Le Massif central est doté d'un patrimoine naturel remarquable, riche de ses paysages, de ses milieux et de sa biodiversité.



La préservation de ces ressources patrimoniales et naturelles, génératrices de valeur ajoutée et d'emploi (tourisme, productions agricole et forestière...), constitue un défi majeur dans un contexte d'évolution climatique.

La CIMAC 2021-2027 accompagne le territoire à travers trois points :

- Participation aux efforts de connaissance des différentes ressources et de sensibilisation ;
- Adaptation des pratiques de gestion et de valorisation pour améliorer la résilience des milieux ;
- Conciliation des enjeux d'aménagement et de développement économique avec ceux de préservation de l'espace, de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.



LES MESURES DE L'AXE 1	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE	MOTS CLÉS
Protéger et mettre en valeur les milieux emblématiques du massif et ses corridors écologiques	PROTECTION DES MILIEUX <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la connaissance • Expérimentation en matière de sensibilisation des acteurs, de préservation et de gestion de ces milieux 	<i>Milieux naturels (forêts anciennes, tourbières, zones humides, milieux ouverts herbacés) - Gestion de l'eau - Trame noire</i>
Expérimenter et impulser des paiements pour services environnementaux (PSE)	PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX <ul style="list-style-type: none"> • Définition et expérimentation de modèles déclinables sur le Massif central 	<i>Milieux naturels (forêts anciennes, tourbières, zones humides, milieux ouverts herbacés) Lien urbain-rural</i>
Expérimenter des "stratégies paysages multi-acteurs"	Déploiement de stratégies de prise en compte des paysages dans les politiques d'aménagement Expérimentations pour la limitation de l'impact de l'urbanisation en zones rurales	<i>Paysages Aménagement des territoires ruraux Sobriété foncière</i>

Axe 2

Accompagner la transformation des filières économiques du massif

Le Massif central se situe au cœur d'un bassin de population important. Il est à même de répondre à la volonté de relocalisation de la consommation et de souveraineté manifestées aussi bien par les collectivités et les acteurs économiques que par les citoyens.

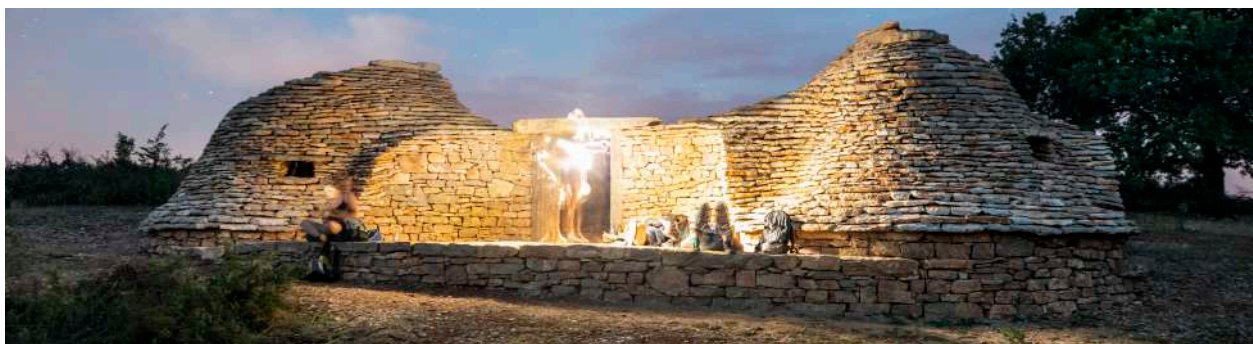


La CIMAC 2021-2027 soutient les filières du Massif central pour qu'elles relèvent le défi de l'adaptation en valorisant leurs ressources spécifiques et en soutenant :

- Les efforts d'innovation et de transition des activités économiques du massif, pour leur adaptation au changement climatique et aux nouvelles aspirations des clients ;



- La transition vers une offre touristique diversifiée, en toutes saisons, valorisant l'ensemble des patrimoines et chaînes de valeur, pour répondre au changement climatique et atténuer ses effets sur les écosystèmes ;
- La structuration des filières (agriculture, bois construction, pierre et textile, cuir et laine...) à partir de sources d'approvisionnement de proximité et en favorisant les passerelles entre les filières, dans une logique de décroissement et de développement territorial.



LES MESURES DE L'AXE 2	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE	MOTS CLÉS
Adapter les stratégies touristiques au nouveau contexte lié au changement climatique et aux nouvelles attentes des visiteurs	<p>TOURISME DURABLE – CONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaissance des nouvelles attentes des clientèles, nouveaux marchés • organisation et partenariats sur les territoires • nouvelles formes de tourisme (tourisme d'immersion, culture) • - nouvelles labellisations "Grand site de France" et "UNESCO" 	<i>Tourisme - clientèles - marchés - partenariats - transition touristique et écologique - labellisations</i>
Capitaliser sur les atouts du Massif central	<p>TOURISME DURABLE - STRATÉGIES TERRITORIALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre de stratégies territoriales de transition touristique (Avenir Montagnes, pôles de nature, grandes itinérances, thermalisme) • réseaux interrégionaux et partenariats • démarches inclusives (personnes en situation de handicap) 	<i>Tourisme - sports et loisirs de nature - stratégies territoriales - transition touristique et écologique - réseaux - inclusion</i>
Gagner en notoriété sur de nouveaux marchés et via de nouveaux médias	<p>TOURISME DURABLE - PROMOTION/COMMERCIALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • définition et mise en œuvre d'une stratégie Massif central de promotion et de commercialisation de la destination, des offres et des produits phares (pôles de nature, grandes itinérance, thermalisme) 	<i>Tourisme - promotion Massif central - commercialisation - nouveaux marchés / nouvelles clientèles</i>
Valoriser les ressources, les marqueurs et potentiels du territoire à travers ses filières	<p>Structuration des filières emblématiques Relocalisation de la consommation</p>	<i>Filières : bois, cuir, laine, filières herbagères et connexes</i>
Mobiliser les ressources du Massif central productives d'énergies renouvelables (ENR) : expérimentations et innovations organisationnelles	Expérimentations pour le développement des énergies renouvelables dans le Massif central	<i>Energies renouvelables</i>
Valoriser le Massif central, espace hautement culturel : Patrimoines matériels, immatériels et innovations des créateurs contemporains	<p>Amélioration de la visibilité des patrimoines, des professionnels et de l'offre culturelle du Massif central Expérimentation de nouvelles modalités de diffusion culturelle en milieu rural</p>	<i>Culture Attractivité des territoires</i>
Développer les filières industrielles d'excellence et l'économie circulaire avec un focus sur les filières de réemploi de matériaux	<p>Expérimentations dans le domaine de la formation, de la mutualisation des compétences pour l'accélération de la diversification industrielle Accompagnement de chantiers démonstrateurs de réemploi de matériaux de construction</p>	<i>Diversification industrielle Réemploi de matériaux de construction</i>

Axe 3

Amplifier l'attractivité des territoires du Massif central au bénéfice de toutes les populations

La crise sanitaire a révélé des aspirations nouvelles de nos concitoyens ; il est trop tôt pour savoir si toutes se concrétiseront.

Pour autant le Massif central présente de multiples qualités pour répondre à ces attentes inédites et « capter » de potentiels nouveaux résidents et entrepreneurs.

La CIMAC poursuit ses actions pour garantir l'attractivité du Massif central, notamment en faveur des jeunes, et favoriser l'arrivée de nouveaux actifs :

- Soutien aux projets concourant à amplifier l'attractivité du Massif central ;
- Aide au développement de solutions de mobilités frugales et accessibles à tous et en tout lieu du Massif central ;
- Appui aux expérimentations de démarches d'amélioration de la qualité de vie, notamment économiques et sociales, innovantes en matière d'adaptation de l'offre de logement, d'offre culturelle, de redynamisation de commerces, de solutions pour le télétravail, ... ;
- Accompagnement au déploiement de nouveaux partenariats urbain - rural renforçant l'équilibre des territoires et la qualité de vie sur le Massif central.



LES MESURES DE L'AXE 3	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE	MOTS CLÉS
Faire du Massif central un territoire de référence en matière de mobilité rurale	Expérimentations de solutions de mobilités adaptées aux territoires ruraux du Massif central	<i>Mobilités rurales</i>
Accompagner un ensemble d'îlots démonstrateurs de centre-ville vers un urbanisme décarboné	Accompagnement d'opérations d'amorçage de restructuration d'îlots démonstrateurs de centre-bourg	<i>Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, revitalisation de centre-bourg Rénovation thermique</i>

LES MESURES DE L'AXE 3	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE	MOTS CLÉS
Renforcer le lien urbain-rural au travers de démarches innovantes de coopération et de promotion	Expérimentation et accompagnement d'actions partenariales entre territoires ruraux et territoires urbains : partenariat offres/demandes, développement économique	<i>Lien urbain-rural - partenariats - réciprocité - stratégies partagées</i>
Conduire des études à l'échelle interrégionale	ACCUEIL - CONNAISSANCE <ul style="list-style-type: none"> • connaissance des profils à prospecter, des nouvelles attentes • prospective pour l'accompagnement des nouveaux arrivants • valorisation des dynamiques touristiques pour accueillir de nouvelles populations 	<i>Politiques d'accueil - nouveaux profils - nouvelles attentes - tourisme et accueil</i>
Encourager l'accueil et les stratégies territoriales d'attractivité	ACCUEIL - STRATÉGIES TERRITORIALES <ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre de stratégies territoriales d'accueil : nouvelles populations, nouveaux actifs • adaptation des politiques à des profils à enjeux : jeunes, aînés. 	<i>Accueil - stratégies territoriales - services (population, entreprises)</i>
Mettre en réseau les territoires de l'accueil à l'échelle du Massif central	ACCUEIL - RÉSEAU INTERRÉGIONAL <ul style="list-style-type: none"> • animation d'un réseau des territoires mobilisés sur les politiques d'accueil • échanges de bonnes pratiques, co-formation et mutualisation • actions partenariales 	<i>Accueil - Réseau - échanges - mutualisation - partenariats</i>
Expérimenter de nouveaux services	SERVICES <ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation de nouveaux services aux populations et aux entreprises 	<i>Services à la population - services aux entreprises - attractivité territoriale</i>
Appuyer spécifiquement les territoires en émergence	TERRITOIRES EN ÉMERGENCE <ul style="list-style-type: none"> • émergence de dynamiques territoriales en lien avec les programmes nationaux et programmes Massif central • ingénierie spécifique adaptée aux enjeux du territoire 	<i>Ingénierie - engagement et motivation - fragilité territoriale - pilotage</i>



Une CIMAC 2021-2027 aux capacités d'intervention renforcées

La CIMAC 2021-2027 bénéficie pour la mise en œuvre de cette ambition d'un budget total de 216,55 M€ de crédits nationaux pour la période, se répartissant au sein du partenariat :



(en M€)	ÉTAT	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	EDF HYDRO	TOTAL
Crédits CPIER	53,13	53,13	10	10	126,26
Crédits France Relance	7,17				7,17
Fonds Avenir Montagnes	41,56	41,56			83,12
TOTAL	101,86	94,69	10	10	216,55

À ces financements, s'ajoutent les 40 M€ de la Priorité interrégionale Massif central du Programme FEDER/FSE+/FTJ Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes étant la nouvelle autorité de gestion des crédits européens FEDER dédiés au Massif central, pour le compte des 4 Régions concernées.

Cela représente une capacité totale d'intervention de **256,55 M€ pour la période 2021-2027** (136,56 M€ sur la période 2015-2020).



ANCT - novembre 2022

Crédits photos :

Couverture : © Max Coquard-Bestjobers/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme ; © J. Damase/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Sommaire : © Olivier Octobre /PNR Haut Languedoc ; © IPAMAC

Pages intérieures : © C. Molitor/PNR Périgord Limousin ; © E. Lattes/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme © E. Hilaire/PNR Volcans Auvergne ; © J. Damase - Aubusson cité de la tapisserie ; © PNR Grands Causses © E. Gourdon/OT SUMÈNE-ARTENSE ; © Max Coquard-Bestjobers © atelier tuffery © cyrus cornut © COMMISSARIAT MASSIF CENTRAL-ANCT © M. Hennessy - Tourisme Aveyron © A. Arnal - Tourisme Aveyron © J. Du Boisberranger/PNR Cévennes © M. Hennessy - Tourisme Aveyron © P. Busser/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme © R. DENGREVILLE

POUR PLUS D'INFORMATION

<https://www.massif-central.eu/le-massif/le-dispositif-interregional/>

Vous avez une idée de projet innovant interrégional ?

Vous souhaitez connaître les réseaux de projets du Massif central ?

Contactez le partenariat Massif central :

massif.central@anct.gov.fr

04 73 98 62 87



agence nationale
de la cohésion
des territoires